



Paris, le 12 avril 2019:

Note aux rédactions

Lancement du programme « SAVOIR ROULER À VÉLO »

Le 17 avril prochain, le Gouvernement lancera son programme « Savoir Rouler à Vélo ». Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Cette initiative interministérielle pensée au bénéfice direct des enfants et des familles, est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur et la ministre des Transports, ainsi que la Sécurité Routière.

Savoir Rouler à Vélo : C'est quoi ?

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation de 10 heures réparties en 3 étapes, encadrée par des professionnels.

- 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo
- 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
- 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du Programme « Savoir Rouler à Vélo », comme la Fédération Française de Cyclisme, la Fédération des usagers de la bicyclette ou l'Union Sport et Cycle qui mobilisent tous leurs clubs.

Où s'inscrire ?

Pour trouver la formation « Savoir Rouler à Vélo » la plus proche de chez soi, rendez-vous sur www.savoirroulervelo.fr (en ligne le 17 avril). Plus de 1 000 clubs ou associations seront répertoriés sur la cartographie du site internet où les familles pourront aussi trouver des tutoriels pédagogiques.

Pourquoi le « Savoir Rouler à Vélo » ?

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » propose aux familles un dispositif accessible et utile destiné à renforcer la pratique du vélo chez les enfants, mais aussi les conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique. Par ailleurs, il s'inscrit dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives, initié par le Gouvernement, dont l'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo en France et atteindre les 9 % de déplacements à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024. Le programme « Savoir Rouler à Vélo », comme d'autres programmes développés au sein des établissements scolaires, fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière, notamment auprès des plus jeunes qui sont de plus en plus touchés par la sédentarité, tout en promouvant un mode économique et écologique de déplacement.

A noter :

Lancement du programme « Savoir Rouler à Vélo » le 17 avril 2019 Au Stade Vélodrome Jacques Anquetil – Paris 12^{ème}

Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Christophe CASTANER ministre de l'Intérieur, Roxana MARACINEANU, ministre des sports, Elisabeth BORNE, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, et Emmanuel BARBE, délégué à la Sécurité Routière, se rendront au stade de la Cipale pour lancer conjointement le programme Savoir Rouler à Vélo et assister à une session de formation d'une soixantaine d'enfants.

La presse est conviée à venir découvrir le programme qui sera disponible dans toute la France à partir du 17 avril grâce à l'implication des partenaires, fédérations, clubs et associations associés à cette opération nationale.

Accréditations auprès de : anne.mendras@sports.gouv.fr - 01 40 45 96 82

Plus d'informations sur www.savoirrouleravelo.fr (mis en ligne le 17 avril lors du lancement).



Programme piloté par le
Ministère des Sports

Les opérateurs



Contacts presse :

Ministère des Transports : secretariat.presse-transports@transport.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : spresse@education.gouv.fr

Ministère de l'Intérieur : sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

Ministère des Sports : sec.presse.sports@sports.gouv.fr

Délégué à la Sécurité Routière: therizol.alexandra@interieur.gouv.fr